

BIO EN BRIEF

Essais de régulation du méligèthe du colza avec de la poudre de roche

En 2012, les agriculteurs IP-Suisse et Bio Suisse auront à nouveau la possibilité d'effectuer des essais pratiques avec de la poudre de roche pour la régulation du méligèthe. Voici le résumé des résultats des essais de 2011 et toutes les informations pour les essais en 2012.

En 2011, le traitement avec la poudre de roche Klinospray (30 kg/ha) et le mouillant Héliosol (2 l/ha) fut très facile chez tous les producteurs qui firent des essais, même avec des buses à diamètre très réduit (buses oranges). La poudre de roche se dilua sans problème directement dans la pompe à traiter. L'efficacité du Klinospray contre les méligèthes se situa à 38% aux stades 53 à 55 et diminua au fur et à mesure du développement des plantes de colza (efficacité de 29% aux stades 57 à 59, de 21% aux stades 60 à 62).

Dans les parcelles traitées, les plantes formèrent, grâce à la poudre de roche, un nombre de tiges latérales significativement plus élevé (+9%) et davantage de siliques (+18%). L'effet sur le nombre de siliques fut plus marqué dans les champs IP-Suisse (+25%) que dans les champs bio (+13%), car les champs bio ont habituellement une disponibilité en azote plus réduite que les champs IP-Suisse.

Mais le Klinospray n'eut pratiquement pas d'influence sur le rendement (colza traité 32,4 dt/ha, colza non traité 29,8 dt/ha). Cela est explicable par la forte attaque de gros charançons de la tige et de cécidomyies des siliques. Ce fut la cécidomyie des siliques qui eut la plus forte influence sur le rendement: plus il y eut de siliques endommagées par la

cécidomyie, moins le rendement fut élevé. L'attaque de gros charançons de la tige eut un effet un peu moins marqué (plus les galeries creusées par ce charançon dans la tige furent longues, moins le rendement fut élevé). Et il n'y eut pas d'influence du nombre de méligèthes par plante comptés aux stades 53 à 60 sur le rendement.

Sur quelques champs, le mouillant Héliosol fut remplacé par le Genolplant et le Klinospray par le Surround (produit à base de kaolin), en combinaison avec différents mouillants. Les résultats furent à peu près les mêmes qu'avec la combinaison Klinospray + Héliosol. Mais les données récoltées sont trop peu nombreuses pour se faire un avis définitif. Enfin, dans les régions ayant des méligèthes résistants à la bifenthrine (Talstar), le Klinospray eut une efficacité supérieure au Talstar.

Les essais pratiques réali-

sés en 2011 en Suisse avec de la poudre de roche concernèrent 105 hectares de cultures (dont 9 champs bio représentant au total 27 ha, 28 champs IP-Suisse représentant 70 ha et 3 champs PER représentant 7 ha).

Poursuite des essais en 2012

Malgré tous les essais réalisés depuis 2008, certaines informations sont insuffisantes; il reste donc des questions à approfondir: peut-on améliorer l'efficacité de la poudre de roche par le choix du mouillant? Y a-t-il des différences éventuelles d'efficacité entre le Klinospray et le Surround? Des dosages supérieurs à 30 kg/ha améliorent-ils l'efficacité et sont-ils économiquement supportables? Voilà pourquoi les essais pratiques se poursuivront en 2012. Dans le cadre de la réglementation Extensio, il n'est autorisé d'employer de la poudre de roche

que dans le cadre d'essais pratiques. IP-Suisse et Bio Suisse ont à nouveau demandé une autorisation à l'OFAG pour procéder à ces essais en 2012. Comme en 2011, les producteurs participant à ces essais toucheront la contribution Extensio et pourront livrer la récolte en tant que colza Bio Suisse ou IP-Suisse.

Comment traiter la poudre de roche

Effectuer le premier traitement dès que les plantes ont atteint le stade 51 (boutons floraux visibles depuis le haut) et que les premiers méligèthes sont visibles sur les bourgeons. Cela freine la pénétration des méligèthes dans la parcelle de colza depuis les bords. Utiliser le Klinospray (Maison Unipoint) ou le Surround (Maison Stähler), de 30 à 50 kg/ha. Ajouter un mouillant (par exemple Héliosol, Maison Omya, ou Genolplant, Maison Syngenta) afin de fixer

le maximum de poudre sur les plantes. Traiter avec 600 litres d'eau par hectare. Pour compenser le lessivage du produit par la pluie et protéger les nouveaux boutons floraux, il faut idéalement deux, voire trois traitements.

Demande individuelle d'autorisation

Les producteurs IP-Suisse ou Bio Suisse intéressés demanderont préalablement une autorisation au FiBL (voir l'adresse ci-dessous). Le FiBL remplira la demande d'autorisation au téléphone avec ces producteurs et leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Conditions à respecter: discuter préalablement de l'essai avec le FiBL, fournir un plan de la parcelle et de l'essai, compter régulièrement les méligèthes et fournir les résultats des comptages, laisser au milieu du champ un passage non traité qui sert de contrôle,

QUELQUES EXEMPLES DE COÛTS DES PRODUITS

Klinospray (30 kg/ha) + Héliosol (2 l/ha), deux traitements: 216 fr./ha.
Klinospray (30 kg/ha) + Genolplant (2 l/ha), deux traitements: 184 fr./ha.
Surround (30 kg/ha) + Sticker (0,3 l/ha), deux traitements: 285 fr./ha.
Audienz (= Spinosad, utilisable en PER) (0,2 l/ha), un traitement: 114 fr./ha.
Attention, le mouillant Sticker est autorisé pour IP-Suisse et pour la production PER, mais pas pour Bio Suisse. Genolplant est autorisé par Bio Suisse uniquement comme insecticide sur certains fruits et légumes mais pas sur le colza, et il ne figure pas dans la liste des mouillants (ou adjuvants) acceptée par Bio Suisse.

MC

fournir les indications concernant la culture (carnet des champs), être disposé à récolter séparément une bande traitée et la bande non traitée pour l'évaluation du rendement.

CLAUDIA DANIEL
ET MAURICE CLERC, FiBL

INFOS UTILES

Maurice Clerc, FiBL Antenne romande, av. des Jordils 3, case postale 128, 1000 Lausanne 6, tél. 021 619 44 75 ou 076 444 25 28, fax 021 617 02 61, maurice.clerc@fibl.org
Instructions détaillées et documents relatifs aux essais: fournies par Maurice Clerc ou disponibles sur www.listedesintrants.ch
> Essais pratiques avec des produits pas encore autorisés.

LÉGUMES

La doucette et les poireaux victimes du froid et du gel de cet hiver

Des légumes comme la doucette et les poireaux ont souffert du froid et du gel cet hiver. En revanche, les carottes, les choux, les oignons et les céleris-pommes n'ont pas eu à pâtir d'un mercure souvent figé sous zéro, selon l'Union maraîchère suisse (UMS).

Les cultivateurs ont davantage souffert du printemps prématuré apparu en

gumes d'hiver. En revanche, les légumes cultivés en plein champ ont parfois mal résisté au gel.

C'est le cas notamment de la salade doucette et des poireaux. Pour ces deux légumes, «nous avons assisté à une adaptation des prix vers le haut due à une perte de la production», constate Timo Weber. Les légumes de printemps tels que les salades pommées et les tomates, qui apparaîtront sur les étals dès mars-avril, «poursuivent leur croissance normale», estime-t-il.

imposés pour ces légumes importés en Suisse.

Pour Max Baladou, technicien des maraîchers des cantons de Vaud et de Genève, le dégel permettra de constater l'étendue réelle des dégâts. Selon lui, «les cultivateurs qui n'ont pas eu les moyens d'avoir des serres chauffées souffriront d'autant plus» des dommages occasionnés à certains légumes. «Il y aura irrémédiablement une perte de la qualité de la marchandise.» Et ce dernier de citer là aussi la doucette et le poireau ainsi que le chou frisé léger comme

avoir subis les épinards et les côtes de bette seront connus d'ici à fin mars.

Dégâts normaux

Le président des maraîchers de la région Fribourg-Berne-Soleure, Daniel Brandt, est plus nuancé. Selon lui, si les cultures hivernales plein champ ont en effet subi des pertes, il juge «les dégâts normaux pour la saison, sauf pour les poireaux qui ont dû affronter le froid de plein fouet dans des serres non chauffées».

Selon lui, «une repousse retardée de ce légume pourrait

Nouvelles des firmes

Déchaumage du maïs avec le rouleau antipyrrale

La pyrale est économiquement un des plus importants parasites du maïs. En tenant compte de ce fait, le constructeur allemand Knoche vient

de présenter un nouveau matériel luttant efficacement contre le développement des larves de la pyrale immédiatement après le broyage. Le rouleau antipyrrale de chez Knoche est un double rouleau compact à tubes de section carrée, avec un châssis robuste pour l'attelage à l'avant ou à l'arrière. Lors d'un léger travail du sol, les chaumes seront cassés et broyés de manière efficace, ce qui détruit l'habitat des larves.

Le processus favorise également la décomposition et il combat de manière durable les maladies



58